



Sentier littoral de la Pointe de Rosmelec / DAOULAS

Distance : 7,4 Km / Durée : 2h / Niveau : moyen

 Balisage :    


1 Départ : Moulin du Pont (Écomusée de la meunerie). Prendre la rue du Valy en direction de Logonna-Daoulas. Passer le quai et suivre la berge.

2 Franchir la chicane en bois, à droite, et suivre le sentier jusqu'à l'estacade. Arrivée sur une petite grève.

3 Le sentier monte ensuite à gauche et pénètre le sous-bois qui surplombe la rive. Continuer en suivant le littoral (prudence : ne pas approcher trop près des berges à cause de l'érosion de la roche). **a** Ce secteur de la Rivière de Daoulas est réputé pour la richesse de sa faune ornithologique.

4 Le sentier redescend sur la berge et rejoint un chemin d'exploitation. Prendre à droite sur ce chemin.

5 Le sentier passe par une ancienne carrière de granit de Kersanton (prudence : emmarchement de bois et de pierre) avant d'arriver à la grève de la pointe de Rosmelec. Espace classé « remarquable » **b** avec un panorama sur la baie de Daoulas qui s'ouvre, plein ouest, sur la rade de Brest.

6 À la pointe de Rosmelec, suivre la route jusqu'au hameau du même nom.

7 Prendre à droite avant les bâtiments de la ferme, puis franchir la passerelle en bois pour longer la zone humide remarquable **c** avec plantes protégés.

8 Arrivée à pied du remblai de la route départementale allant à Logonna-Daoulas, monter le long du champ et prendre à gauche sur la petite route menant au hameau de Vernuec.

9 Prendre à droite et longer la route. Passer les gîtes (grande longère restaurée) jusqu'à Kernéiz (bâtiments de ferme à gauche). Le chemin communal passe entre les bâtiments, mais les propriétaires vous proposent, pour votre confort, de contourner la ferme par un itinéraire fléché (bleu). Rejoindre ensuite le sentier littoral en descendant le chemin creux (parfois glissant). En arrivant sur la bifurcation **3**, prendre à droite et regagner le bourg.

